

# Et cette dame se vante d'avoir fait libérer Romand, tueur de toute sa famille !

écrit par Jacques Martinez | 15 septembre 2024

## Maison centrale de Saint-Maur : cérémonie d'installation du nouveau chef d'établissement



FAITS DIVERS JUSTICE - INDRE



Anne Faivre Le Cadre (au premier plan), aux côtés de Véronique Sousset ; Seymour Morsy, préfet de l'Indre, et Pascal Vion, directeur interrégional des services pénitentiaires.

© Photo NR

## Maison centrale de Saint-Maur : cérémonie d'installation du nouveau chef d'établissement



FAITS DIVERS JUSTICE - INDRE



Anne Faivre Le Cadre (au premier plan), aux côtés de Véronique Sousset ; Seymour Morsy, préfet de l'Indre, et Pascal Vion, directeur interrégional des services pénitentiaires.

© Photo NR

À sa place, j'aurais honte ! Cette dame, Madame Véronique Sousset -ne voulant pas être accusé de goujaterie, je tiens à être poli en précisant bien Madame... !- Madame Véronique Sousset que vous ne connaissez certainement pas, sauf si vous avez eu « la chance » d'avoir fait un séjour de « vacances » dans « son » établissement à savoir la centrale de Saint-Maur (Indre), l'un des plus importants centres pénitentiaires de France, et donc l'une des centrales aillant reçu le « gratin » parmi les personnes les plus meurtrières telles les « vedettes dans la criminalité » du genre Abdallah, Carlos, Rouillan, Henry, Besse... ☐Et cette dame se vante, au lieu de garder cela pour elle, d'avoir, permis la remise en liberté de ce monstre -quoique, pour cette dame, ce n'est pas un « monstre » mais « un homme qui a commis des faits monstrueux » **(1)** ! Permettez-moi de le préciser : dans ce cas, le résultat est encore plus

monstrueux puisque commis par un homme sain d'esprit et au raisonnement posé et réfléchi !!!-

□ Non seulement elle en est heureuse mais elle vient d'en pondre un oeuf. -que je me garderai bien de déguster, surtout gobé, tant il doit être indigeste !- **un oeuf sous forme d'un livre publié sous un titre quelque peu mystérieux puisqu'elle n'ose même pas mettre le nom de celui qui n'est pas un monstre : elle l'a intitulé...** □ « *Dans la tête de JCR* » !

Aurait-elle honte d'afficher le nom de ce non-monstre qu'est JEAN-CLAUDE ROMAND ! Peut-être que seront nombreux ceux qui, comme moi, n'auront pas envie d'ouvrir un tel... RomanD !!! Car ce n'est pas du tout un roman à l'eau de rose mais plutôt un romanD à l'aune d'un rosse, c'est-à-dire d'un homme « méchant et injuste » !

**Et quelle idée de titrer son bouquin par ses seules initiales « JCR »,** soit parce que, dans le fond, cela a gêné l'éditeur de mettre le nom d'un monstr... euh, pardon, d'un tel tueur aux multiples spécialités : infanticides, uxoricide -transformé par les féministes en « féminicide »-, parricides, donc « famillicide » -ok, là, c'est moi qui en rajoute avec ce mot qui n'existe pas !-

Soit parce que Madame était devenue, dans cette centrale - "sa" centrale !- l'une de ses intimes... centrales en l'appelant... "*Eh, JCR, comment tu vas ce matin !*" ? Quoique, derrière les murs d'une telle prison, seule cette dame sait ce qui s'est passé entre elle et son merveilleux détenu, si bon père de famille, si merveilleux époux, si respectueux fils !

Donc, pour moi, « famillicide » puisqu'il a tué, froidement, méticuleusement -et non sous un coup de colère !- d'abord son épouse -quand elle lui tournait le dos : quel courage !- , puis tranquillement, sans une once de réticence, toujours dans le pavillon familial, ses deux enfants encore en primaire, l'un après l'autre... sans aucune hésitation ! Puis,

il est allé, certainement « la conscience tranquille », déjeuner tout à fait normalement chez ses parents -il leur a certainement parlé « en bien » de leurs petits-enfants et de leur « merveilleuse » belle-fille qui, tous trois, l'aimaient pleinement !- .et, après ce repas si convivial, il les a tués par balles l'une après l'autre sans oublier leur chien qui, peut-être, a voulu défendre ses maîtres...  
□Puis il a tenté de tué l'une de ses anciennes amies qui, heureusement pour elle, a échappé ce jour-là au monstr...  
Pardon, au merveilleux JCR !

Cela avant de monter tout un scénario afin que le service des ordures, lors de son passage le lendemain à l'heure pile, découvre -ô quel miracle !- le pavillon en feu et le sauve alors qu'il « dormait » après avoir pris des barbituriques... périmés -là, c'est bête !- mais, malheureusement, son épouse et ses enfants ont péri dans l'incendie ! Un incendie qui n'a touché que les pièces où se trouvaient les malheureux...En fait, depuis près de 24 heures, leurs..cadavres !

Mais -quelle "chance" pour lui !- l'incendie n'a pas touché la pièce où lui se trouvait « inanimé » après avoir pris de (vieux) médicaments !

□Mais qu'avaient bien pu lui faire ses enfants, son épouse et ses parents ? Contre donc ce « malheureux père, malheureux époux et malheureux fils » pour que ce « malheureux homme » ait eu une telle haine contre eux ! Mais... RIEN ! Eux n'ont RIEN FAIT CONTRE LUI ! C'est LUI qui, les ayant trompés toute sa vie en leur faisant croire qu'il était médecin et même chercheur à Genève et pas n'importe où, à l'INSERM et à l'OMS ! Une arnaque, plus elle est incroyable et plus elle passe pour réelle !

□Et c'est cet homme, cette ordure faite monstre, qu'admire Madame Sousset ! cet homme ayant menti à toute sa famille et à tous ses amis, toute sa vie depuis l'âge de 19 ans-c'était en 1973, il ne s'est pas présenté à un examen de médecine tout en affirmant à tout son entourage qu'il l'avait réussi !

Oui, cet homme que la directrice de la maison centrale de Saint-Maur, Madame Sousset a défendu, non en tant qu'avocate mais en tant que directrice de la centrale où il était détenu : elle vient donc de publier un livre -que je n'achèterai donc pas !- dans lequel elle se vante d'avoir participé à la remise en liberté de cet homme. On choisi les héros que l'on admire ! □ Bien grand lui fasse ! Mais si... -et j'espère sincèrement que cela n'arrivera pas !!!..oui, si ce Romand (auquel l'administration judiciaire a dû offrir un nouvelle identité puisqu'il a -expression horrible- "payé sa dette") peut avoir retrouvé une épouse, avoir un ou deux enfants et répéter le même scénario sauf pour ses parents... Ils ont décidé de faire relâche... Comme JCR a fait relâche pour son spectacle en centrale grâce à Madame Véronique Sousset dont les initiales VS sont l'abréviation de la locution latine "versus" qui signifie "contre" ou "opposé à". Là, il s'agit donc d'une opposition à la détention à perpétuité pour des monstres tels que Jean-Claude Romand qui vit, à nouveau, une vie normale dans l'Indre, non loin d'ailleurs de "sa" centrale et qui va, lui, pouvoir déguster le "RomanD" indigeste de l'ancienne maîtresse de sa centrale...

Ce "RomanD" qu'il eût été préférable de laisser, à l'état de manuscrit, pourrir dans un tiroir au fin fond de la basse fosse d'un vieux château fort à l'abandon !

Lisez l'article du Point et cela vous coupera l'envie de lire ce... RomanD !(2)

**Jacques MARTINEZ,** journaliste, □à RTL, de stagiaire à chef d'édition des informations de nuit (1967-2001), pigiste à l'AFP, le FIGARO, le PARISIEN...

**(1)** Le Point rappelle que, alors qu'elle était encore avocate, Madame pardon Maître Sousset avait défendu un père ayant tué sa fillette de... 7 ans, à croire qu'elle choisissait ses clients parmi les « plus performants dans l'horreur », affaire qui inspira déjà sa plume - curieuse inspiration !- :

□« Une expérience fondatrice, presque philosophique, écrit Le Point, dont elle a tiré un livre, Défense légitime. »

-Assassiner un gamin, cela vaut une défense légitime ? Dans le sens "fondé en droit", cela peut passer, mais pas dans le sens "équitable, juste, admissible", selon le Petit Robert ! "Elle dit : « Je n'ai pas rencontré un monstre mais un homme qui avait commis des faits monstrueux. Il y a une différence entre défendre le crime et celui qui l'a commis. »...

Ah bon ! C'est vrai que les victimes n'ont pas droit au chapitre dans l'A J U S T I C E française !

□(Voir la mort de Kamilya dans RR du jeudi 12 septembre :□« Kamilya oubliée ! Trop de juges laxistes ! Que les Français les élisent ! » et du samedi 14 septembre :□« Pourquoi la gauche crie-t-elle au scandale pour la mort de Naël... mais pas pour celle de Kamilya ! »)

□□Et Me Sousset ajoute à propos de « cet homme », père assassin de sa fillette :

« Je me suis efforcée de donner à comprendre cet homme que les jurés allaient devoir juger et envoyer en prison pour de très longues années. » Elle lui a évité la perpétuité (30 ans seront prononcés), note Le Point, et s'en félicite : « J'étais persuadée qu'il pouvait évoluer en prison. »

Sauf que, Maître, « être persuadée » d'une chose ne veut pas dire qu'« incontestablement, cette chose arrivera ! » Et si la personne que cette avocate a sauvée de la perpétuité, recommence après sa libération, cette dame qui, en tant qu'avocate, l'a « sauvé » d'une perpet'-qui n'existe quasiment pas n France !-, a peu de risque de faire les frais de cette libération. Mais ce sont d'autres personnes qui en pâtiront. Et, elle, pourra, à nouveau, défendre celui qui n'est pas un... « monstre » !

**(2)**

[https://www.lepoint.fr/societe/la-directrice-de-prison-jean-claude-romand-et-sa-liberte-morose-14-09-2024-2570244\\_23.php?](https://www.lepoint.fr/societe/la-directrice-de-prison-jean-claude-romand-et-sa-liberte-morose-14-09-2024-2570244_23.php?)